

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – PROJET DE RÉSOLUTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département	DDTE	Date	17 octobre 2023
Numéro	23.247	Heure	11h09

Auteur-e(-s) : Groupe UDC

Titre : Protégeons nos agriculteurs contre le loup !

Contenu :

Le canton de Neuchâtel demande à la Confédération d'assouplir les conditions requises pour la régulation du loup et que les tirs de ce prédateur soient autorisés dès lors qu'une attaque est commise contre des animaux de rente.

Motivation (obligatoire) :

Les attaques de loups se multiplient depuis quelques semaines dans le canton de Neuchâtel, comme ailleurs dans le pays. Des dizaines d'animaux de rente sont tués, occasionnant de graves entraves aux exploitations agricoles. En outre, les dédommagements prévus pour ces massacres coûtent de plus en plus cher aux contribuables. Les mesures de protection exigées par la Confédération (comme les barrières spéciales) s'avèrent par ailleurs inefficaces et coûteuses. On ne compte pas non plus les dégâts considérables sur le gibier et la biodiversité dans les forêts.

La cohabitation pacifique avec ce prédateur, qui a besoin de larges territoires pour s'épanouir, n'est possible que si le nombre d'individus est maintenu à un niveau raisonnablement bas.

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Niels Rosselet-Christ

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Quentin Geiser	Daniel Berger	Grégoire Cario
Damien Schär	Evan Finger	Christiane Barbey
Yann Mesot		